



**Forum
Politique pour le
Développement**

Le FPD et l'Agenda 2030 Une perspective multi-parties prenantes sur la mise en œuvre des ODD

Remerciements

Cette analyse, fondée sur les travaux et les réunions du Forum Politique pour le Développement, a été réalisée par Carlos Buhigas-Schubert (Expert principal).

Pour de plus amples renseignements sur le FPD, veuillez consulter le site <http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/>

Avertissement

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Union européenne.



Depuis son adoption en septembre 2015, l'Agenda 2030 figure parmi les priorités des travaux du FPD. Ces travaux ont été menés par le biais de diverses activités, telles que des tables rondes, des groupes de travail, des études nationales, l'élaboration de documents d'orientation et de documents conjoints, ainsi que la réalisation d'une enquête. Toutes ces activités ont permis de recueillir les points de vue et les expériences des participants lors de notre réunion mondiale tenue chaque année au printemps à Bruxelles et des diverses réunions régionales et multi-parties prenantes organisées à Bangkok (Thaïlande), à Antigua (Guatemala), à Dakar (Sénégal), dans la région de la mer Morte (Jordanie), à Gand (Belgique) et à Gaborone (Botswana).

Au total, plus de 500 représentants d'organisations de la société civile (OSC), d'autorités locales (AL), de gouvernements nationaux, d'organisations internationales, d'universités, ainsi que d'institutions et d'États membres de l'UE, ont participé à ces activités. L'ensemble des points de vue recueillis est bien plus qu'une simple analyse théorique de l'Agenda 2030. Au-delà de la valeur des opinions individuelles et des expériences directes, le dialogue ainsi mis en place est devenu un outil important pour mieux comprendre les progrès concrets accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Ce document résume les commentaires et les points de vue les plus fréquemment exprimés lors des débats du FPD sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sur ce qui fonctionne et sur ce qui doit être amélioré. Il vise à apporter des éclairages pour l'examen de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), à inspirer les débats qui auront lieu lors de la réunion mondiale du FPD de 2019 et à encourager de nouvelles contributions à notre travail collectif au cours des prochaines années.

Un point de départ unique pour évaluer l'Agenda 2030

Les débats du FPD montrent que le niveau de connaissances et d'expérience directe des participants au FPD constitue un atout incontestable et leur permet d'engager un dialogue sur certains des aspects les plus complexes de l'Agenda 2030. Cet atout ne se limite pas à la simple présentation de cibles ou à la mesure d'indicateurs. Il intègre aussi le contexte, des données, les politiques et les pratiques dans un espace d'échange et d'apprentissage collectif. Les points ci-après présentent quelques thèmes qui ont guidé les débats du FPD sur l'Agenda 2030 jusqu'à présent.

1. La différence entre une véritable impulsion politique et un appui symbolique apporté à l'Agenda 2030, ainsi que les divers niveaux d'environnement institutionnel dans lequel ce programme peut être mis en œuvre à l'échelle nationale.
2. Les contraintes existantes concernant la disponibilité et la qualité des données pour mesurer les cibles et les indicateurs (et la nécessité éventuelle d'envisager des indicateurs plus intégrés).
3. La connaissance limitée de l'Agenda 2030, ainsi que les problèmes qui subsistent en matière de communication du contenu et du processus de ce programme qui, bien qu'il ne soit plus si nouveau, continue de pâtir du manque d'appropriation.
4. Les défis posés par la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau national et les liens complexes entre les politiques et les organismes qui exigent de nouveaux mécanismes d'intégration horizontale et verticale des politiques.
5. Les capacités des différents acteurs du développement et leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (y compris la dynamique néfaste du « rétrécissement de leur marge de manœuvre »), ainsi que les efforts déployés pour établir des partenariats stratégiques avec les donateurs majeurs (en particulier l'UE).

6. L'importance des facteurs qui influencent la localisation des ODD, notamment le niveau d'expérience en matière de processus de décentralisation.
7. La portée variable des ODD et la nécessité de concilier les dimensions locale, nationale et internationale des différentes politiques et réglementations afin de prendre en compte leurs impacts internes et externes.

Facteurs positifs et négatifs perçus dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030

À l'été 2015, avant même que l'Agenda 2030 ne soit officiellement adopté, le Groupe de réflexion du FPD a fait valoir la nécessité d'évaluer sa mise en œuvre, soulignant que son succès dépendrait de sa réalisation effective au niveau national. À ce titre, le FPD a entrepris un certain nombre d'études nationales (Pays-Bas, Indonésie, Pérou et Ghana). L'objectif était d'observer la mise en œuvre initiale du programme, notamment en examinant de plus près : 1) les politiques gouvernementales ; 2) les stratégies et/ou priorités existantes ; 3) le statut et le rôle des OSC et des AL dans le processus ; 4) le rôle des partenariats multiparties prenantes ; et 5) la participation des groupes marginalisés ou sous-représentés. Parallèlement, le FPD a continué à encourager le dialogue entre experts et praticiens. À cet égard, la mise en place, à chacun des événements du FPD, de groupes de travail axés sur des questions spécifiques a joué un rôle important et permis aux participants et aux organisations de différents pays d'apporter leur contribution. Les tableaux ci-dessous présentent les réponses les plus fréquentes aux questions qui ont été posées. Bien qu'elles aient été résumées pour les besoins du présent document, elles donnent un aperçu des principaux facteurs et obstacles au processus perçus par les participants.

Quels sont les principaux facteurs qui encouragent (positifs) ou entravent (négatifs) la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau national ?

Facteurs positifs	Facteurs négatifs
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance progressive des différents acteurs du développement et renforcement du dialogue grâce à l'existence d'un programme commun• Possibilités accrues de collaboration entre de multiples acteurs dans le cadre de la mise en œuvre au niveau national• Construction et consolidation de la coopération à travers des réseaux• Participation accrue (visibilité et possibilités de plaidoyer) avec plus de forums nationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'information, de sensibilisation, de diffusion• Ressources financières, matérielles et humaines insuffisantes pour la mise en œuvre• Manque de clarté quant à la manière dont la société civile peut jouer un rôle plus actif• Faiblesse de la collaboration entre le gouvernement et les institutions locales• Obstacles continuant d'entraver la bonne gouvernance, l'ouverture et la transparence (corruption, menaces à l'égard des activistes et des OSC, etc.)

Des tendances communes ont-elles été identifiées ?	<ul style="list-style-type: none">• Dans de nombreux pays, l'Agenda 2030 sert désormais de point de référence dans les discussions sur les programmes de développement nationaux, notamment en ce qui concerne les objectifs, les cibles et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.• Il est de plus en plus admis que les ODD ne pourront être atteints sans une participation plus active de multiples acteurs.• De sérieux doutes subsistent quant à la qualité de la gouvernance et à la capacité des institutions et processus démocratiques à contribuer à un programme aussi ambitieux.• Même si elle n'est que théorique, il semble y avoir une volonté de renforcer le dialogue avec différentes parties prenantes et d'élaborer des stratégies communes impliquant différents acteurs.
Quelles sont les priorités pour accélérer la mise en œuvre des ODD ?	<ul style="list-style-type: none">• Accroître le niveau et la qualité du dialogue politique, notamment en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes.• Renforcer la décentralisation pour que la localisation des ODD devienne une réalité.• Discuter ouvertement des moyens à mettre en œuvre pour financer l'Agenda 2030, notamment de la mobilisation de ressources nationales et d'autres sources de financement.• Identifier les facteurs favorisant l'accroissement des inégalités et mettre en place des mécanismes susceptibles d'améliorer la redistribution des richesses.• Lier les ODD aux accords signés au niveau régional.

Comment l'UE pourrait-elle intensifier ses efforts pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?

Le FPD encourage le débat tant sur le programme de développement mondial que sur les politiques de développement européennes. À cet égard, les événements du FPD aux niveaux mondial et régional ont donc naturellement été l'occasion de recueillir les opinions de partenaires du développement concernant le rôle de l'UE et les points pouvant être améliorés pour lui permettre d'intensifier ses efforts en vue de promouvoir à la fois la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et le travail des OSC et des AL. Cet aspect est d'autant plus pertinent depuis l'adoption du nouveau Consensus européen pour le développement, qui souligne la nécessité de renforcer les partenariats avec tous les acteurs du développement pour parvenir à des résultats dans ce domaine.

Si les débats ont mis en exergue de nombreuses critiques à l'égard de l'UE, ils ont aussi permis d'aborder un certain nombre de questions sur les politiques menées, en particulier sur la cohérence des politiques en faveur du développement, sur le commerce et les investissements, ainsi que sur les migrations.

Par ailleurs, il ressort des échanges que le rôle joué par l'UE dans le domaine du développement est globalement approuvé et qu'il existe une convergence de vues intéressante sur les meilleurs moyens qui permettraient à l'UE d'appuyer les efforts de mise en œuvre au niveau national. Le tableau ci-après présente les réponses les plus fréquentes à la question : *Comment l'UE devrait-elle renforcer ses partenariats avec les OSC et les AL pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?*

Comment l'UE devrait-elle renforcer ses partenariats avec les OSC et les AL pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ?

Soutenir **le dialogue politique** entre les AL, les OSC et les gouvernements au niveau national pour institutionnaliser (à l'aide de ressources financières suffisantes) la participation des OSC et des AL aux activités de sensibilisation et au dialogue avec les gouvernements.

Renforcer les **capacités** des acteurs locaux pour leur permettre de promouvoir la mise en œuvre des ODD. Les mesures proposées comprennent notamment l'augmentation des fonds mis à la disposition des OSC et des AL, la simplification des instruments, l'augmentation des possibilités de formation pour comprendre les règles et réglementations de l'UE et l'appui aux réseaux sous-régionaux (pas seulement nationaux ou continentaux) à travers des financements, un renforcement des capacités et un soutien technique.

Encourager les **délégations de l'UE à jouer un rôle plus actif** dans la promotion des plates-formes et du dialogue multi-parties prenantes aux niveaux national et régional.

Mettre davantage l'accent sur la **cohérence des politiques en faveur du développement**, notamment en ce qui concerne les liens entre les politiques de développement et le commerce. Les Objectifs de développement durable devraient être au centre de la cohérence des politiques en faveur du développement.

Soutenir les politiques et processus de **décentralisation** pour garantir la mise en œuvre des ODD à tous les niveaux.

Défendre les **principes de Busan** relatifs à l'efficacité de la coopération au développement.

Adopter une **approche du développement basée sur les droits de l'homme**.

Améliorer les conditions pour la **création d'emplois et l'activité économique** par la mise en place de mesures visant notamment à améliorer l'accès aux financements, à soutenir la chaîne de valeur des produits grâce à des investissements dans les infrastructures et la technologie et à développer le secteur privé.

Liste de contrôle pour les évaluations à venir : le FPD poursuivra ses travaux sur l'Agenda 2030 en tirant parti de son vivier remarquable de compétences collectives dans divers domaines d'activité et zones géographiques. À cet égard, nous proposons une liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 afin d'encourager les acteurs à faire le point sur les progrès accomplis et à poursuivre le dialogue constructif.

Liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 :

1. L'appui politique à l'Agenda 2030 est-il resté solide ?
2. L'Agenda 2030 a-t-il été institutionnalisé (avec une stratégie, un calendrier et un organe pour diriger le processus de mise en œuvre) ?
3. Les stratégies nationales de développement sont-elles compatibles avec les ODD ?
4. Les progrès sont-ils mesurés de manière cohérente et transparente ?
5. Les activités de plaidoyer des OSC sont-elles prises en considération ?
6. Des partenariats inclusifs ont-ils été mis en place pour que personne ne soit laissé pour compte ?
7. Les AL disposent-elles de ressources suffisantes et sont-elles coordonnées de manière à mettre en œuvre les ODD ?
8. Des mesures sont-elles prises pour accroître les niveaux d'information et les capacités de mise en œuvre des ODD ?
9. Existe-t-il des plates-formes multi-parties prenantes pour soutenir les ODD et ont-elles un impact sur la politique ou la mise en œuvre ?
10. Les groupes marginalisés/vulnérables participent-ils à l'Agenda 2030 ou en bénéficient-ils ?



**Forum
Politique pour le
Développement**

